

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES GÉNÉRALES
Sessions 2023 – QUESTIONNAIRE ÉCRIT

Date :	06.06.23	Durée :	08:15 - 10:15	Numéro candidat :	
Discipline :	Sociologie	Section(s) :	GSO		

Analyse de documents

(32 points)

Document 1 :



Titre : Mendiants, rendez votre argent

Source : <https://topolitique.ch/2015/12/15/mendiants-rendez-votre-argent/>; consulté le 20.02.2023

I.1. Citez les trois critères de différenciation sociale et illustrez-les à l'aide du document 1. (6 points)

I.2. Expliquez comment la marginalité mène à l'exclusion sociale et appliquez la théorie au document 1. (10 points)

Document 2 :

Le taux de risque de pauvreté est défini comme le pourcentage de personnes disposant d'un revenu inférieur à 60% du revenu équivalent médian. Au Luxembourg, pour l'année 2020, le revenu médian équivalent est de 37 844 euros par an, et le seuil de risque de pauvreté annuel s'établit donc à 22 706 euros.

Source : Chambre des salariés Luxembourg, *Panorama social 2022*, Dialogue n°1, mai 2022.

II. À quel type de pauvreté le document 2 fait-il référence ? Justifiez votre réponse. (3 points)

Document 3 :

L'histoire des migrations a longtemps concentré ses efforts sur les populations les plus défavorisées contraintes à la migration par la misère ou par la guerre. Les élites, pourtant, migrent aussi. Élitistes savantes ou intellectuelles, entrepreneurs avec ou sans leurs capitaux, elles ont en commun d'être perçues comme un facteur d'enrichissement culturel et financier quand les migrants de la misère sont si facilement pensés comme un mal nécessaire.

Source : Antonin Durand, « Les élites européennes : des migrants comme les autres ? », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 23.06.20, consulté le 16.02.2023. Permalien : <https://ehne.fr/fr/node/14101>

III.1. Donnez une définition de la migration. (3 points)

III.2. Définissez le concept d'élite. (4 points)

III.3. De quels capitaux, au sens de Pierre Bourdieu, les élites migrantes sont-elles dotées d'après le document 3 ? Nommez et définissez-les ! (6 points)

Texte d'actualité

(28 points)

Lisez le texte.

Ascenseur social

Cette métaphore s'est imposée pour dénoncer le défaut de mobilité sociale ascendante. Elle persiste dans une société où la reproduction sociale reste la norme.

Histoire d'une notion

« C'est pas des imbéciles, les gosses des quartiers, c'est pour ça qu'ils sont vénères. Ils voient bien que l'ascenseur social, il est bloqué au sous-sol et qu'il pue la pisse. » Par cette docte formule, l'humoriste Jamel Debbouze contribuait en 2004 à populariser la notion d'« ascenseur social », qui, jusque-là, appartenait plutôt au lexique des sciences politiques. Un an après, Aziz Senni, entrepreneur d'origine marocaine, lançait une formule à succès en intitulant un livre *L'ascenseur social est en panne... j'ai pris l'escalier* (L'Archipel, 2005). Nicolas Sarkozy puis Emmanuel Macron ont repris à leur compte cette image de l'ascenseur en panne que, bien avant eux, le libéral Alain Madelin proposait en 1995 de « réparer ». Ce qui, dans sa vision, signifiait lever les obstacles à la liberté d'entreprendre. Depuis, l'expression a gagné l'ensemble du spectre politique, pour désigner le défaut de mobilité sociale ascendante ou l'autoreproduction d'élites fermées sur elles-mêmes. (...)

Les « *trente glorieuses* », de 1945 à 1975, requièrent une analyse nuancée. Des trajectoires exceptionnelles - magnifiées de nos jours pour cultiver l'idée d'une méritocratie¹ oubliée - existent toujours, mais dans un cadre où les promotions sociales sont alors de fait plus nombreuses. Elles procèdent, à partir de la fin des années 1960, d'une première étape d'expansion scolaire et d'ouverture de l'enseignement supérieur, alliée à la croissance économique qui, stimulée par l'État, crée massivement des postes d'employés, de cadres et de professions intermédiaires. Le plein-emploi assure des salaires décents à des personnes peu ou pas diplômées et favorise, dans les entreprises, les promotions internes. Cependant, tempère Paul Pasquali, ces évolutions interviennent sur un fond qui reste celui de la reproduction sociale : « *Chacun se retrouve grosso modo dans le même groupe socioprofessionnel que ses parents, même si ce n'est pas à l'identique : un ouvrier qualifié peut espérer devenir contremaître, et un contremaître passer à l'encadrement.* »

Angoisse du déclassement

A cette période, qui n'a pas duré trente ans mais plutôt quinze, de 1960 à 1975, succède le déferlement du chômage et de la précarité, et simultanément la massification scolaire, avec l'objectif des 80 % d'une génération au niveau du bac lancé en 1985 par Jean-Pierre Chevènement (et atteint depuis 2012). Si l'accès à l'enseignement supérieur devient la norme des classes moyennes, la banalisation des titres universitaires diminue leur valeur relative alors même que, pour l'accès aux postes élevés, se renforce le poids des filières sélectives. Aujourd'hui, le système scolaire français, dont il faut rappeler qu'il ne détermine pas l'état du marché du travail, est régulièrement pointé dans les études internationales comme celui où l'origine sociale pèse le plus sur les résultats. « *La réussite de quelques-uns contribue à racheter l'échec de tous ceux qui restent sur le carreau* », déplore la sociologue spécialiste de l'école Agnès van Zanten. Une étude publiée en 2018 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) affirme que, depuis les années 1990, la mobilité sociale ascendante « *marque le pas* » dans les pays de son ressort, où quatre générations et demie seraient en moyenne nécessaires pour que les enfants des 10 % de familles les plus pauvres se hissent au niveau du revenu moyen. L'OCDE distingue négativement la France et l'Allemagne, où il faudrait six générations pour y parvenir, contre cinq au Royaume-Uni, quatre en Espagne et seulement deux au Danemark.

Cependant, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiée en mai 2022 et fondée sur les revenus déclarés au fisc, l'« *ascenseur* » français n'est pas en panne, car 70 % des enfants de familles modestes, à l'âge de 28 ans, progressent dans l'échelle des revenus par rapport à leurs parents. Parmi ceux qui sont issus des 20 % des ménages les plus modestes, un quart rejoignent les ménages aisés, tandis que « *12 % ont une mobilité très ascendante et rejoignent les 20 % les plus riches* ». A l'opposé s'observe une mobilité descendante : 15 % des enfants de parents aisés se retrouvent parmi les 20 % les plus modestes, ce qui concourt, au sein des classes moyennes, à l'angoisse du déclassement. « *Avec une définition extensive de l'ascension sociale, intégrant par exemple le passage d'employé à employé qualifié, on obtient une majorité de trajectoires de mobilité sociale. Mais si on examine les classes populaires d'un côté, les classes supérieures de l'autre, on constate un maintien de la reproduction sociale. Elle tend à diminuer sur le long terme, mais elle est toujours présente* », commente Paul Pasquali, rappelant que le principal vecteur de réussite, jamais en panne, reste l'héritage.

Source : LUC CÉDELLE, L'ascenseur social, un multirécidiviste du coup de la panne, *Le Monde*, Edition du jeudi 16 février 2023.

¹ Système dans lequel le mérite détermine la hiérarchie.

IV.1. Définissez le concept de mobilité sociale. (2 points)

IV.2. Expliquez la différence entre mobilité sociale ascendante et mobilité sociale descendante. (2 points)

IV.3. L'étude de mai 2022 de l'Institut national de la statistique et des études économiques est fondée sur les revenus déclarés au fisc (= administration fiscale). Citez un autre indicateur généralement utilisé pour mesurer la mobilité sociale. (2 points)

IV.4. Identifiez et décrivez à l'aide du texte trois facteurs économiques et sociaux (= structurels) qui favorisent une mobilité sociale ascendante. (6 points)

IV.5. Donnez une définition du changement social. (4 points)

IV.6. Identifiez à l'aide du texte trois changements qui rendent plus difficile la mobilité sociale ascendante. (3 points)

IV.7. D'après le texte du journal *Le Monde*, le système scolaire français est régulièrement montré comme celui « où l'origine sociale pèse le plus sur les résultats ». Expliquez cette affirmation à l'aide de la théorie de la reproduction sociale de Pierre Bourdieu. (9 points)